

MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°8 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE PANAZOL : « DÉSIGNATION DE CINQ BÂTIMENTS POUVANT CHANGER DE DESTINATION DANS LA ZONE NATURELLE, ET MODIFICATION DU RÈGLEMENT ÉCRIT DES ZONES AGRICOLE ET NATURELLE DU PLAN LOCAL D'URBANISME »

DATES DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Limoges Métropole informe les personnes intéressées qu'une mise à disposition du public portant sur la modification simplifiée n°8 du Plan local d'urbanisme (PLU) de Panazol se déroulera **du mardi 02 décembre 2025 au vendredi 02 janvier 2026 inclus**.

LIEU DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Un porter à la connaissance du public des pièces du projet de la modification simplifiée du PLU de Panazol ainsi qu'un registre où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public, seront mis à disposition du public **à l'annexe mairie de Panazol, dans les locaux situés Esplanade Jacques Chirac, 87350, Panazol (parking Achille Zavatta)**, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; ainsi qu'au siège de Limoges Métropole, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Les pièces du projet seront également disponibles sur les sites internet de la commune de Panazol et de Limoges Métropole.

PUBLICITÉ

Avis affiché en mairie de Panazol et au siège de Limoges Métropole 8 jours au moins avant l'ouverture de la mise à disposition au public et pendant toute sa durée.

- Site internet de la commune de Panazol : <https://www.mairie-panazol.fr>
- Site internet de Limoges Métropole : <https://www.limoges-metropole.fr/>

DÉCISIONS POUVANT ÊTRE ADOPTÉES AU TERME DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Adoption d'une délibération par Limoges Métropole sur les résultats de la mise à disposition du public approuvant la modification simplifiée n°8 du PLU de Panazol.